

l'écho de l'Argentonne



Place de la halte aux randonneurs

bulletin communal de Rioux-Martin – Juillet 2014

Sommaire

Budget réalisé 2013 et prévisionnel 2014: **p. 2** – La CDC Tude et Dronne: **p. 3** – Élections 2014: **p. 3** – Proposition achats groupés: **p. 5** – Travaux et projet communaux: **p. 5** – La vie communale: **p. 7** – Informations diverses: **p. 10** – État civil: **p. 12** – Coordonnées de la Mairie: **p. 12**

Le mot du maire

Avant tout, je voudrais rendre un vibrant hommage et de multiples remerciements à notre ancien maire, Denis Giorgessi qui, durant six mandats, a participé sans compter à la vie communale et a administré la commune durant les six dernières années.

Vous m'avez fait l'honneur de m'élire pour lui succéder et j'essaierai d'en être digne, en étant toujours disponible et à votre écoute, afin que vous puissiez trouver dans votre commune tout ce que vous attendez d'elle.

Vous avez également élu un conseil municipal légèrement renouvelé, que je sais motivé et qui mettra tout en œuvre pour préserver la qualité de vie de Rioux-Martin.

Sous la pression du législateur, la nouvelle Communauté de communes Tude et Dronne a vu le jour au 1^{er} janvier 2014. Elle se compose aujourd'hui des trois anciennes com-

munautés de communes du Montmorélien, du Pays d'Aubeterre et de Chalais, des deux communes venues de la CDC des 4B, Châtignac et Saint-Laurent-des-Combes et des deux communes indépendantes d'Yviers et Rioux-Martin. Cette nouvelle collectivité est composée de 41 communes et 58 délégués. Les élus communautaires ont maintenant le devoir d'apprendre à travailler en-

semble sur ce grand territoire, de le faire se développer tout en maîtrisant la pression fiscale, c'est dans cet esprit que j'y sié debate.

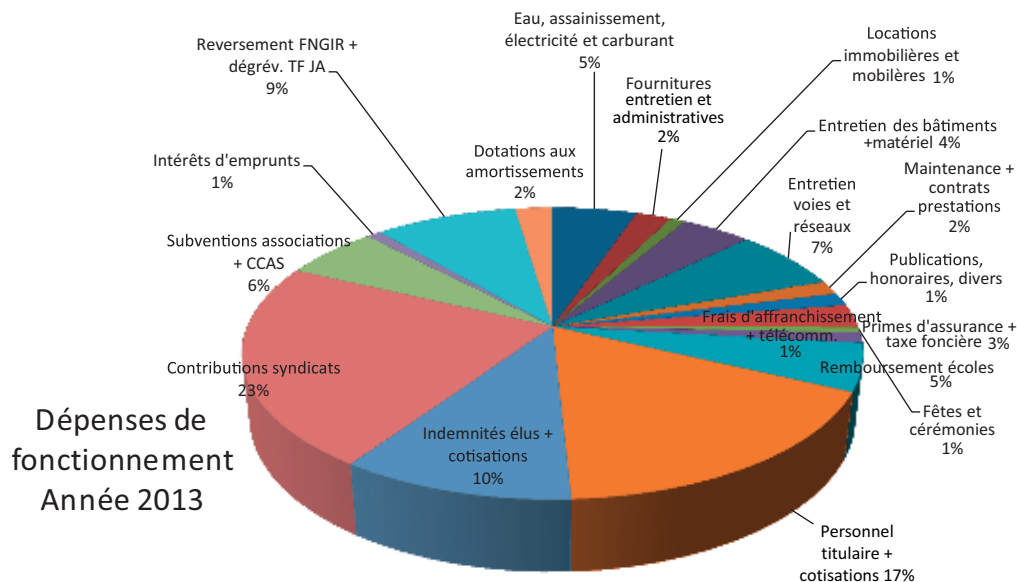
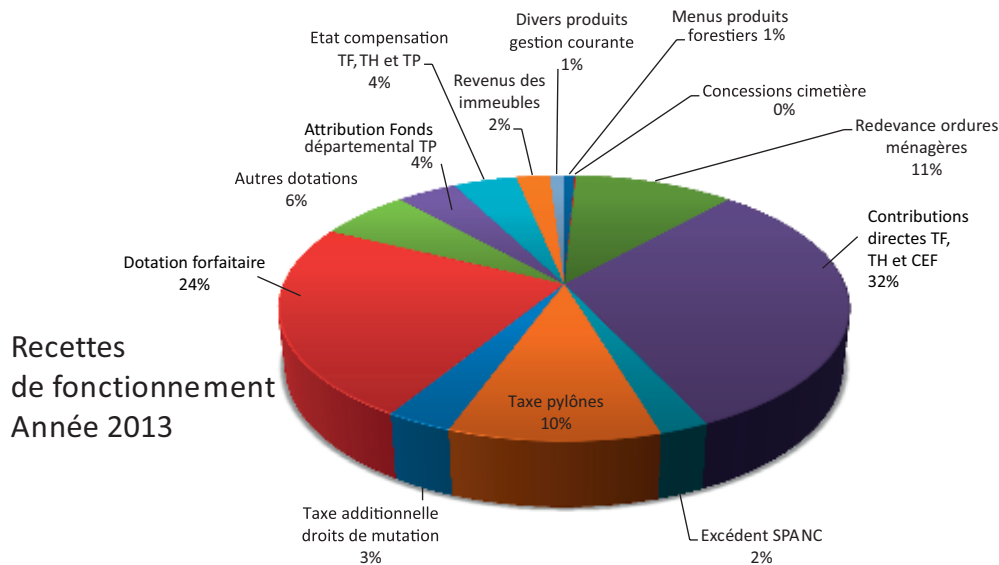
A l'aube de ces six années de mandat, où les réformes viennent perturber des équilibres souvent fragiles, je serai attentif à ce que nous continuions à bien vivre sur notre territoire communal tout en préservant les intérêts de tous, la proximité, l'esprit d'équipe et le travail constructif.

Gaël Pannetier



Budget réalisé 2013 et prévisionnel 2014

Budget réalisé en 2013, section fonctionnement :



	Investissement	Fonctionnement
Recettes	101 967,08 €	246 129,02 €
Dépenses	47 257,15 €	169 696,50 €
Résultat	54 709,93 €	76 432,52 €

La CAF (capacité d'autofinancement qui permet de rembourser les emprunts et d'investir) de la commune est de 32,65 % (contre 24,09 % en 2012). C'est un indicateur de bonne santé financière de la commune, car la moyenne des communes est entre 10 et 15 %.

L'endettement de la commune est de 40 969,73 €, soit 2 mois de fonctionnement. De plus, cet endettement correspondant au prêt-relais pour la construction des bâtiments de la société « Le vent se lève ». Un loyer nous est reversé annuellement par cette entreprise, couvrant la totalité des annuités pour la commune. L'endettement est donc faible et l'annuité raisonnable.

Budget primitif 2014

Le budget primitif 2014 de la commune de Rioux-Martin, fonctionnement dépenses et recettes (équilibré à 391 343 €) et investissement recettes et dépenses (équilibré à 203 859 €), a été voté par chapitres et articles, lors de la réunion du 18 mars 2014.

Concernant le chapitre 6574, « Subventions de fonctionnement, organismes de droit privé », le détail des subventions pour les associations est le suivant (montant total : 7 500 €):

PASS Sud Charente (liée avec une convention): 2 800 € • Un Autre Regard en Argentonne: 1 000 € • Saint-Hubert: 1 000 € • ATRAIT: 1 000 € • Mobilité personnes âgées: 80 € • CAUE: 46 € • Défense ennemis des cultures: 180 € • ADMR Chalais: 160 € • Don du sang Chalais: 170 € • ASCAC Chalais: 200 € • Mise en valeur forêt Sud Charente • 100 € • Bambino: 80 € • Comité de jumelage Chalais:

80 € • Association pêche Chalais: 50 €: Amicale laïque de Chalais: 60 € • RASED Montmoreau Chalais: 50 € • Croix rouge de Chalais: 100 € • Ted 16 lutte maladies élevages: 100 € • Collège Chalais (voyage Pierre Paillé): 30 € • Collège Barbezieux (voyage Joshua Bernard): 30 € • Divers: 184 €.

Travaux et achats d'investissement prévus en 2014

- Travaux de voirie – programme FDAC 2014: 13 500 €
- Aménagement de la grange Chez Martin: 28 000 €
- Restauration mur de l'ancien cimetière: 12 000 €
- Changement ordinateur mairie: 500 €
- Aménagement des entrées et du centre bourg – entrée Sud: 119 200 €
- Cuisines: 1 500 €

Taux d'imposition 2014

Pour rappel, taux des 4 taxes communales en 2013:

- Taxe d'habitation: 16,92 %
- Taxe foncier bâti: 13,44 %
- Taxe foncier non bâti: 36,20 %
- CFE (cotisation foncière des entreprises / anciennement TP): 21,75 %

Le conseil municipal, lors de sa réunion du 18 mars 2014, a **décidé de ne pas augmenter le taux des 4 taxes communales** pour l'année 2014 et a voté les taux suivants (débasés des taux prélevés par la communauté de communes suite à l'entrée de la commune dans la CDC Tude et Dronne au 1/1/2014):

- **Taxe d'habitation: 8,22 % (8,70 % sont récupérés par la CDC Tude et Dronne)**
- **Taxe foncier bâti: 13,44 %**
- **Taxe foncier non bâti: 36,20 % (1,74 % sont récupérés par la CDC Tude et Dronne)**
- **CFE (cotisation foncière des entreprises / anciennement TP): 0 % (l'intégralité de la taxe, soit 21,75 %, est récupérée par la CDC Tude et Dronne)**

La Communauté de communes Tude et Dronne

Depuis le 1^{er} janvier 2014 la commune de Rioux-Martin fait partie de la nouvelle Communauté de communes (CDC) Tude et Dronne.

Cette CDC est issue de la fusion des CDC du Pays de Chalais, du Pays d'Aubeterre et du Montmorélien, avec adjonction des communes de Rioux-Martin et Yviers, avec rattachement des communes de Châtignac et de Saint-Laurent-des-Combes qui appartenaient auparavant à la CDC des 4B.

La CDC Tude et Dronne est aujourd'hui organisée en 3 pôles: à Chalais: pôle « gestion » et pôle « aménagement et environnement », à Montmoreau: pôle « développement » et à Aubeterre pôle « scolaire » et pôle « tourisme ». Son siège social est situé à la mairie de La-prade.



Pour le moment les compétences de la CDC sont l'addition des compétences des 3 anciennes CDC, uniquement sur leur territoire. L'intérêt communautaire pour les postes comme la voirie et les écoles n'a pas encore été défini.

Il y a 58 délégués à la CDC Tude et Dronne.

Le président est M. Joël Papillaud. Il y a 9 vice-présidents:

Économie: J.-M. Bolvin

Ressources humaines: M. Alain Rivière

Équipements sportifs: M. Jean-Claude Maury

Finances: Mme Christine Labrousse

Affaires scolaires: M. Jacques Mercier

Actions sociales et santé: Mme Mireille Neeser

Animation et culture: Mme Muriel Saint-Loupt

Voirie: M. Roland Guichon

Aménagement et environnement: M. Jean-Luc Tachet

M. Gaël Pannetier, délégué titulaire de Rioux-Martin, fait partie de la commission « aménagement et environnement » et de celle du Pays Sud Charente.

Élections en 2014

❖ **Élections du conseil municipal, du maire, des adjoints, des représentants auprès des institutions et syndicats, et des commissions communales:**

Élection du conseil municipal: 1^{er} tour du 23 mars 2014

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale: 201. – Nombre de votants: 146, soit un taux de participation de 72,6%. – Nombre de suffrages exprimés: 144

Nombre de sièges à pourvoir: 11

Résultats du 1^{er} tour

M. Bruno Demptos: 131 ; M. Bernard Jallet: 125 ; M. Jean-François Vessière: 125 ; M. Gaël Pannetier: 124 ; M. Timothée Condemine: 122 ; M. Étienne Nau: 121 ; Mme Laure Denquin: 120 ; M. Laurent Antoine: 119 ; Mme Marie-Claire Maïs: 118 ; Mme Marie-Joëlle Mercadé: 116 ; Mme Sarah Bernard: 100.

Les 11 conseillers ayant tous été élus au 1^{er} tour (pour cela il faut la majorité absolue, soit la moitié + 1 des suffrages exprimés), il n'y a pas eu de second tour.

Lors de la réunion de conseil municipal du 28 mars 2014, les élus ont procédé à l'élection du maire, au choix du nombre d'adjoints (3) et à l'élection des adjoints (avec délégation de fonction et signature).

• **M. Gaël Pannetier a été élu maire.**

• **M. Laurent Antoine a été élu 1^{er} adjoint**, avec délégation de fonction et de signature pour la gestion et l'entretien de la voirie, des espaces verts et des forêts et la mise en œuvre de la partie technique des plans « grand froid » et « canicule ».

• **M. Bruno Demptos a été élu 2^e adjoint**, avec délégation de fonction et de signature pour la gestion, l'entretien et la sécurité des bâtiments communaux.

• **Mme Marie-Claire Maïs a été élue 3^e adjointe**, avec délégation de fonction et de signature pour le lien social: CCAS, fêtes et cérémonies, la mise en œuvre de la partie relationnelle avec la population pour les plans « grand froid » et « canicule » et les actes administratifs.

Le nombre de sièges attribués à la Communauté de communes Tude et Dronne, pour la commune de Rioux-Martin, adhérente à cette CDC depuis le 1^{er} janvier 2014, est de 1 conseiller titulaire et 1 conseiller suppléant (arrêté n° 2013295-0021 du 22 octobre 2013).

La désignation des délégués communautaires se fait dans l'ordre du tableau :

• **Délégué titulaire à la CDC Tude et Dronne :**
M. Gaël Pannetier, maire

• **Délégué suppléant à la CDC Tude et Dronne :**
M. Laurent Antoine, 1^{er} adjoint

Lors de la réunion de conseil municipal du 8 avril 2014 les conseillers ont élu les représentants de la commune de Rioux-Martin auprès des divers syndicats et organismes dont elle est adhérente :

✓ **Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente :**

- Délégué titulaire : M. Bernard Jallet
- Délégué suppléant : M. Jean-François Vessière

✓ **Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Font des Abîmes :**

• Délégués titulaires : M. Laurent Antoine ; M. Bernard Jallet

✓ **Syndicat mixte de la fourrière de la Charente :**

- Délégué titulaire : Mme Laure Denquin
- Délégué suppléant : M. Jean-François Vessière

✓ **Comité national d'actions sociales :**

- Délégué titulaire : Mme Marie-Claire Maïs

✓ **Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du Sud Charente, bassins Tude et Dronne :**

- Délégué titulaire : M. Joël Boniface
- Délégué suppléant : M. Adrien Chade faud

✓ **Écoles :**

• Délégués titulaires : M. Étienne Nau et Mme Sarah Bernard

• Délégués suppléants : M. Timothée Condemine, M. Laurent Antoine

✓ **Correspondant Défense :**

- Délégué titulaire : M. Laurent Antoine
- Délégué suppléant : M. Jean-François Vessière

✓ **Conseil architecture urbanisme et environnement de la Charente :**

• Délégués titulaires : M. Gaël Pannetier, M. Timothée Condemine

✓ **Chambre des métiers et de l'artisanat :**

• Délégués titulaires : M. Timothée Condemine, Mme Joëlle Mercadé

Lors de cette même réunion, les élus ont procédé à l'élection des délégués dans les différentes commissions communales et représentation dans les associations communales :

✓ **Commission voirie :**

• Responsable : M. Laurent Antoine

• Membres : M. Gaël Pannetier, M. Jean-François Vessière, M. Bernard Jallet, M. Bruno Demptos, M. Étienne Nau

✓ **Commission bâtiments communaux :**

• Responsable : M. Bruno Demptos

• Membres : M. Gaël Pannetier, M. Laurent Antoine, M. Jean-François Vessière, M. Timothée Condemine

✓ **Commission environnement :**

• Responsable : M. Gaël Pannetier

• Membres : M. Bruno Demptos, Mme Marie-Claire Maïs, Mme Marie-Joëlle Mercadé, M. Étienne Nau, Mme Laure Denquin, M. Yves-Michel Foucaud, Mme Karine Demptos

✓ **Commission lien social :**

• Responsable : Mme Marie-Claire Maïs

• Membres : M. Gaël Pannetier, M. Laurent Antoine, M. Bruno Demptos, Mme Marie-Joëlle Mercadé

✓ **Commission appel d'offres :**

• M. Gaël Pannetier

• Délégués titulaires : M. Laurent Antoine, M. Bruno Demptos, Mme Marie-Joëlle Mercadé

• Délégués suppléants : Mme Marie-Claire Maïs, M. Timothée Condemine, M. Étienne Nau

✓ **Commission communale des impôts directs :**

• M. Gaël Pannetier

• Délégués titulaires : Mme Marie-Claire Maïs, M. Jean-François Vessière, Mme Marie-Joëlle Mercadé, M. Jean-Louis Mercadé, M. Adrien Chade faud, M. Claude Rocher

• Délégués suppléants : M. Étienne Nau, M. Timothée Condemine, M. Bernard Jallet, M. Pierre Barlaam, M. Jean-Paul Maïs, M. Jean-Claude Moreau.

Les commissions communales, hormis celle des appels d'offres et la commission communale des impôts directs, sont ouvertes aux habitants de la commune. Si une ou plusieurs de ces commissions vous intéressent, faites-le-nous savoir. Ces commissions se réunissent pour discuter de projets ou d'idées, qui seront ensuite soumis à l'avis du conseil municipal.

Des conseillers municipaux ont également été nommés afin de représenter la commune dans les associations communales pour lesquelles la commune verse une subvention annuelle à partir de 1 000 €, ou dans lesquelles elle a un intérêt direct :

• **Chantier d'insertion PASS Sud Charente :** M. Gaël Pannetier et Mme Marie-Claire Maïs

• **Association d'initiation à l'attelage ATRAIT :** Mme Sarah Bernard

• **Association « Un Autre Regard en Argentonne » :** Mme Marie-Claire Maïs et Mme Marie-Joëlle Mercadé

• **Association syndicale autorisée des Belettes pour le reboisement :** M. Bernard Jallet

• **Société de chasse du Saint Hubert Club Chalaisien :** M. Gaël Pannetier

❖ **Élections européennes du 25 mai 2014 :**

2^e circonscription (Ouest), 9 députés à élire.

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale : 198. – Votants : 89, soit un taux de participation de 44,95 %. – Suffrages exprimés : 87

• Nombre de voix

Choisir notre Europe (LUG): 11 ; Liste Europe Écologie (LVEC): 17 ; Debout la France ! Ni Système, ni Extrêmes avec Nicolas Dupont-Aignan (LDVD): 2 ; Pour la France, Agir en Europe avec Alain Cadec (LUMP): 15 ; Front de Gauche - Rompre avec l'austérité pour refonder l'Europe (LFG): 6 ; Liste Bleu Marine - Non à Bruxelles, Oui à la France (LFN): 24 ; Nouvelle Donne (LDVG): 3 ; UDI MODEM les Européens (liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo, LUC): 9

Retrouvez tous les candidats et tous les résultats sur le site internet du ministère de l'Intérieur: <http://www.interieur.gouv.fr/Élections/Les-resultats/Europeennes>

Voici les 9 élus de la circonscription Ouest (02) dont fait partie la Charente: Choisir notre Europe (LUG): Isabelle Thomas ; Emmanuel Maurel ; liste Europe Écologie (LVEC): Yannick Jadot ; Pour la France, Agir en Europe avec Alain Cadec (LUMP): Alain Cadec, Elisabeth Morin-Chartier, Marc Joulaud ; Liste Bleu Marine - Non à Bruxelles, Oui à la France (LFN): Gilles Lebreton, Joëlle Bergeron ; UDI MODEM les Européens - liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo (LUC): Jean Arthuis.

❖ Élections sénatoriales 2014, désignation des délégués du conseil municipal:

Le conseil, lors de sa réunion du 20 juin 2014, a procédé à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs (qui aura lieu le 28 septembre 2014). En application des articles

L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue. Le maire a indiqué que, conformément à l'article L. 284 du code électoral, le conseil municipal devait élire 1 délégué et 3 suppléants.

Suite à un vote à bulletin secret, les délégués du conseil municipal de Rioux-Martin pour l'élection sénatoriale sont:

- M. Pannetier Gaël: délégué titulaire
- M. Vessière Jean-François: délégué suppléant
- M. Demptos Bruno: délégué suppléant
- M. Antoine Laurent: délégué suppléant

Proposition centralisation pour des achats groupés

Partant du constat qu'en regroupant ses achats on peut négocier les prix à la baisse, la commune de Rioux-Martin se propose de centraliser vos demandes d'achats pour l'énergie (gaz, fioul, bois). Ainsi, si plusieurs personnes souhaitent du fioul par exemple, il sera possible de demander des devis à différents revendeurs et de négocier un prix plus bas.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la municipalité.

Adresse: mairie – le Bourg – 16210 Rioux-Martin.
Téléphone: 05 45 98 19 04 - Fax: 05 45 98 21 08.
Adresse e-mail: rioux-martin@orange.fr

Travaux et projet communaux

Travaux de voirie

La commission voirie s'est réunie le 12 avril 2014, afin de définir les travaux à réaliser en 2014. La commission a retenu en urgence 4 sites:

- VC n° 104 « La Broue »: 1 700,24 € TTC
- Une partie de la VC n° 6 « de Rioux-Martin aux Basques », au niveau de l'église: 913,40 € TTC
- Une partie de la VC n° 4 « de Rioux-Martin à Mélac »: 11 693,80 € TTC
- Une partie de la VC n° 32 « de la Broue à la Haute Lande » + une partie de la VC « de Bodinot à la Haute Lande »: 11 867,08 €. Cette tranche sera réalisée dans le prochain programme.



Travaux sur la voie communale n° 4 de Rioux-Martin à Mélac. Réalisation de purges afin de stabiliser la chaussée très dégradée.

Le coût total pour les travaux traités cette année s'élève à 14 307,44 € TTC. La subvention du Fonds départemental d'aide aux communes (FDAC) s'élèvera à 3 590 € (50% de subvention avec un plafond HT de 7 179,18 €, montant fixé en fonction de la longueur de notre voirie communale).

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SCOTPA courant juillet 2014.



Aménagement et embellissement de la grange de « Chez Martin »



Un programme de travaux pour la valorisation du bourg de Rioux-Martin et des bâtiments communaux a été entrepris depuis de nombreuses années: création d'une halte aux randonneurs, construction d'un préau et d'un four à bois, rénovation en écoconstruction de l'atelier communal, sentiers piétonniers, cimetière paysager...

Dans ce cadre, le conseil municipal a décidé la rénovation de la grange communale située « Chez Martin ». Cet ensemble de bâtiments a fait l'objet d'un permis de démolir afin de sécuriser le site: démolition de la maison attenante à la grange, menaçant ruine. La grange a ensuite été alimentée en eau et en électricité.

Cette grange sera à la fois un lieu de stockage pour le matériel communal (tracteur, remorques...) mais également le siège du « plan grand froid de la commune ». Avec un espace dédié au stockage du sable, du sel, de l'épandeur, d'une lame de déneigement... Ce plan grand froid a été conçu pour permettre à la collectivité d'être plus réactive lors d'un prochain épisode neigeux sur notre territoire, en partenariat avec le conseil général de la Charente.

Aujourd'hui il convient de finaliser les travaux d'aménagement pour la rénovation et l'embellissement de ce bâtiment public. Etant situé dans le périmètre de l'église classée de Rioux-Martin, il est nécessaire de veiller à son aspect esthétique (choix et couleur des matériaux) afin qu'il s'intègre au mieux dans l'architecture du village.

Des devis, afin de finaliser l'aménagement et l'embellissement de ce bâtiment public, ont été présentés, pour un montant de 24 972,45 € HT. Le Conseil Municipal a décidé, lors de sa réunion du 28 avril 2014 de monter un programme de subvention, en demandant des aides de :

- 40% du montant des travaux HT, auprès de la Région Poitou-Charentes, dans le cadre du FRIL (Fonds régional d'intervention locale – programme 2014-2016).
- 15% du montant des travaux HT, auprès du conseil général de la Charente, dans le cadre du développement et de l'environnement / bâtiments publics.
- Le solde sera autofinancé par les fonds propres de la commune.



Travaux d'aménagement sécuritaires de l'entrée Sud – début des travaux

Travaux d'aménagement sécuritaires du bourg, tranche 1 entrée Sud + carrefour entre les deux routes départementales (la RD 20 et la RD 462). Coût des travaux: 94 948,50 € HT, soit 113 938,20 € TTC. Subventions acquises :

- 18 135,35 € de l'État (DETR 2013 pour l'aménagement du bourg),
- 12 000 € de la Région Poitou-Charentes (Fonds Régional d'Initiative Locale),
- 10 000 € de la réserve parlementaire (Nicole Bonnefoy),
- 10 972 € du conseil général de la Charente (Amendes de police).

Soit un total de 51 107,35 € de subventions, ce qui correspond à un taux de 53,80% du montant HT des travaux.

Le solde des travaux: 43 841,15 € pour le HT + la TVA (18 989 €) sera financé par la commune, sur ses fonds propres. Sur les 20% de TVA que nous allons payer pour ces travaux, 15% (environ 14 000 €) nous seront remboursés par l'État en 2015.

Les tranches 2 et 3 de ce programme d'aménagement (centre bourg + entrée Nord, pour environ 43 000 € HT) seront réalisées en 2016.

Les travaux de la tranche 1 ont démarré le 30 juin 2014. C'est l'entreprise SCOTPA, du Gond-Pontouvre (16), qui réalise les travaux. Le délai d'exécution des travaux est fixé à 5 semaines.

Des réunions de chantier sont organisées tous les mardis après-midi, en présence des élus, de notre maître d'œuvre (ERI Sud-Ouest), de la SCOTPA et du conseil général (gestionnaire des routes départementales), afin de suivre l'avancée du chantier.

Un itinéraire de déviation, pour les poids lourds, est en place pour toute la durée des travaux. Les camions et tracteurs doivent obligatoirement suivre cette déviation qui a été validée par le conseil général et la commune. Elle sera levée durant la période de congés de l'entreprise (en août).

Actuellement l'entreprise réalise le terrassement et l'aménagement du carrefour entre les deux routes départementales (la RD 20 et la RD 462), afin de changer la priorité du carrefour. Egalement en cours: la pose de l'assainissement pluvial, sur la section entre le carrefour et la mairie, ainsi que la pose des caniveaux pavés et des bordures de l'entrée Sud.

Ensuite interviendra la création des deux écluses, de type « à toi, à moi », au-dessus de la mairie.

L'entreprise sera fermée, pour ses congés annuels, du 28/7/2014 au 25/8/2014. Les travaux reprendront ensuite.



La vie communale

2^e édition du repas de village le 29 juin

« C'est autour du four à bois communal, dans les jardins de la mairie, que Gaël Pannetier, maire de la commune, et ses conseillers avaient convié la population à participer à un repas en commun.

« Quatre-vingts convives ont répondu à l'invitation du conseil municipal de Rioux-Martin pour un repas de village participatif particulièrement réussi.

« Réunis dans les jardins de la mairie, les habitants ont apporté leurs spécialités culinaires qui pouvaient être réchauffées ou cuites dans le four à pain communal. Méchoui de mouton et grillades de cochon, légumes, ainsi que l'apéritif étaient offerts par les conseillers municipaux, suite à l'élection du 23 mars 2014. Ce déjeuner a donné l'occasion aux participants de faire connaissance, de deviser avec leurs voisins de tables, tout en appréciant la qualité et la variété du menu ».

Source : Jean-Marc Coiffard, Courrier français.



Le repas s'est prolongé l'après-midi avec le jeu d'adresse du Moilkky.

Rendez-vous aux jardins les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2014

Depuis cette année deux jardins sont ouverts sur notre commune, pour la journée nationale « Rendez-vous aux jardins ». Le premier week-end de juin, le ministère de la Culture et de la Communication invite le public à (re)découvrir les parcs et les jardins, publics ou privés, à explorer les merveilles botaniques qui s'y déploient et à profiter des nombreuses animations qui y sont proposées.

Comme tous les ans, à cette date, Yves-Michel Foucaud a ouvert son jardin, « le jardin de la Lézardière », dans le bourg : dans un écrin de verdure, niché au cœur du village, le visiteur a déambulé dans une partie sauvage puis dans un petit jardin de curé avec ses carrés d'aromatiques rares et ses légumes oubliés. Ici et là, des petits recoins ombragés offrent aux visiteurs un charme particulier.



*Dans le jardin.
Cliché : Yves-Michel Foucaud.*

Plus d'informations :
<http://jardin-de-lalezardiere.moonfruit.fr/>

Pour la première fois cette année, un second jardin a ouvert ses portes à Rioux-Martin, au lieu-dit « Chez Bariot ». Situé sur le flanc d'une colline avec vue sur le clocher de Rioux-Martin le jardin de Cairnhill est bordé par un ruisseau et une rivière. C'est dans ce cadre pittoresque que l'artiste Joss Burke commença ce jardin paysager de style anglais en 2009, en mettant l'accent sur les plantes mellifères.



*Le jardin de Cairnhill.
Cliché : Joss Burke, 2013.*

Plus d'informations :
<http://jardin-cairnhill.tumblr.com/>

Un circuit pédestre a été fléché entre ces deux jardins, permettant la découverte des deux sites, mais aussi la découverte du village de Rioux-Martin.

L'association ATRAIT

L'association d'initiation à l'attelage maintient son rythme, le nombre d'adhérents reste stable, avec des départs mais également l'arrivée de nouveaux membres. En 2014 nous comptons 22 adhérents : 4 sympathisants, 4 familles et 14 individuels, contre 22 adhérents en 2013 et 2012, 19 adhérents en 2011 et 14 en 2010. L'assemblée générale de l'association, suivie du partage de la galette des rois, a été organisée le 5 février 2014, en présence de tous les adhérents.

Nos objectifs pour l'année 2014 sont les suivants :

- Poursuite de l'amélioration de la sécurité : licence obligatoire, passage des galops, achat et port de casques, modification du règlement,
- Meilleure reconnaissance de notre activité au niveau départemental en participant aux réunions et aux formations du CDTE16, en organisant des compétitions officielles, en participant à des compétitions et à des randonnées, et en participant activement à la vie locale,
- Poursuite de l'entretien et de l'amélioration de notre site et de nos prairies,
- L'accueil des randonneurs équestres.

✓ Organisation d'une compétition d'endurance montée et attelée le 2 mars 2014 :

C'est la première année que l'association, en partenariat avec le Comité départemental de tourisme équestre de la Charente (CDTE 16) et le Comité régional du tourisme équestre de Poitou-Charentes (CRTE), a organisé une compétition d'endurance équestre, attelée et montée.

Les épreuves d'endurance en attelage, ouvertes à tous les équidés, sont des épreuves à vitesse imposée en terrain varié. Elles ont pour but d'évaluer un ou plusieurs poneys/chevaux, le meneur et son/ses équipiers dans diverses applications des techniques d'endurance en attelage, dans les meilleures conditions de sécurité et d'agrément. L'endurance équestre pratiquée individuellement ou en équipe est caractérisée par des épreuves d'extérieur courues à vitesse imposée ou libre sur un itinéraire balisé avec des examens vétérinaires validant la capacité du poney/cheval à parcourir de longues distances.

Comme les années précédentes, les associations : « Un autre regard en Argenton », l'ASCAC (Jumping Chalais) et PASS Sud Charente nous ont prêté main-forte pour organiser cette journée. Leur soutien nous



est indispensable pour la partie logistique (matériel, juges et contrôleurs) et restauration.

32 concurrents (25 montés en 7 attelages) ont pris le départ. Ils venaient de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Gironde, des Deux-Sèvres, du Maine-et-Loire et même des Yvelines ! Un équipage de l'association s'est essayé à cette discipline.

Au programme :

- **Matin :** contrôle vétérinaire puis parcours de 20 km sur les chemins de Rioux-Martin et d'Yviers, réalisé deux fois pour les meilleurs. A l'arrivée : nouveau contrôle vétérinaire pour vérifier le cardiaque des chevaux et leur état général (fatigue, boiterie...).

- **Midi :** repas servi dans la salle des fêtes par l'équipe d'« Un Autre Regard ». Plus de 80 repas servis !

- **Début d'après-midi :** remise des prix par le CRTE.

La réussite de cette compétition est due en grande partie aux nombreux bénévoles (une trentaine) ainsi qu'au temps radieux de la journée (entre deux averse). Les participants ont apprécié l'accueil, le repas et les nombreux chemins, même si le dénivelé important sur notre commune en a freiné quelques-uns !

✓ Prévision manifestations 2^e semestre 2014 :

- **Été 2014 :** sur deux demi-journées, participation à l'**été actif** avec le Centre social du Pays de Chalais, pour la découverte du village de Rioux-Martin en attelage.

- **Du 8 au 10 août 2014 :** baptêmes en calèche et remise des prix, lors du **Jumping International du Sud Charente à Chalais**, organisé par l'ASCAC. Les bénévoles de l'ATRAIT aideront également à la restauration.

- **Septembre 2014 :** participation à « **Charmant à Cheval** » : deux équipes de l'association devraient participer à la compétition de TREC attelé, de niveau régional.

- **Dimanche 5 octobre 2014 :** promenades en calèches lors du **marché automnal** de Rioux-Martin, organisé par l'association « Un Autre Regard en Argenton ».

- **Dimanche 12 octobre 2014 :** 2^e étape du **challenge départemental de TREC monté de la Charente, saison 2014 / 2015**, organisé par ATRAIT, le Comité départemental d'équitation et Comité départemental de tourisme équestre de la Charente. Le matin : parcours d'orientation et de régularité sur les chemins autour de la commune et l'après-midi : parcours en terrain variés, parcours d'obstacle derrière la mairie. Possibilité de restauration le midi et buvette l'après-midi.

- **Mi-décembre 2014 :** participation au **Noël des enfants de la commune de Rioux-Martin**. Promenade des enfants, en compagnie du Père Noël.



Le chantier d'insertion PASS Sud Charente



La commune de Rioux-Martin est un des quatre partenaires fondateurs du chantier d'insertion PASS Sud Charente, créé en 2003 sur notre commune. La commune reçoit ainsi des prestations de la dite association et met également à disposition des locaux et du matériel pour cette association.

Les actions qui sont réalisées pour la commune :

- Entretien des espaces verts : taille, tonte, élagage, débroussaillage, entretien des massifs et des haies, ramassage des feuilles, nettoyage des cimetières...
- Travaux de voirie : point-à-temps, nettoyage des fossés et des regards, débroussaillage des virages et carrefours dangereux...
- Ménage des locaux : mairie, bureaux, salle des fêtes, église...
- Coupe, fabrication et livraison du bois de chauffage et de piquets de châtaignier,
- Travaux du bâtiment : rénovation de l'atelier « Chez Martin », construction des murettes du cimetière...

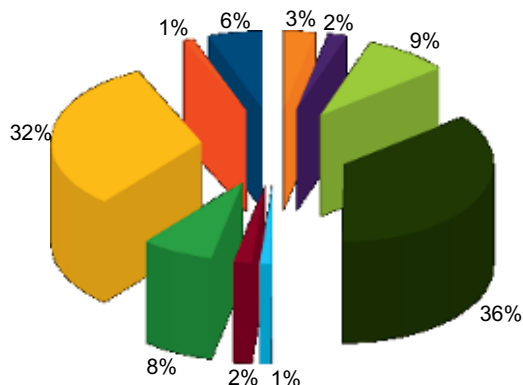
L'association donne toutes les satisfactions attendues, après ces dix années de partenariat.

Suite au dernier conseil d'administration de PASS Sud Charente, l'exercice comptable de l'association doit passer sur année civile, afin de répondre aux demandes de l'Etat et du Fonds social européen, dont les conventions sont passées sur année civile à compter de cette année.

Afin de simplifier la gestion administrative et le partenariat entre nos structures, il a été proposé à la commune de faire évoluer la convention actuelle sur année civile.

Pour cela, la convention en cours sera suspendue au 31 décembre 2014 et une nouvelle convention, avec les mêmes modalités que la précédente, sera signée à compter du 1^{er} janvier 2015, pour une durée de 3 ans (validé lors du conseil municipal du 20 juin 2014).

Ci-dessous, tâches réalisées par l'association pour la commune en 2013 :



- Ménage locaux communaux (Mairie, salle des fêtes, église...)
- Manifestations (Noël, repas des voisins...)
- Sylviculture (bois de chauffage, piquets, livraison)
- Réaménagement grange Chez Martin (rangement, chappe, mur, crépis...)
- Création nouveau cimetière (clôture, mur de soutènement, crépis...)
- Création murette jardins de la Mairie
- Espaces verts (tonte, taille, débroussaillage, entretien des massifs, des haies...)
- Entretien cimetières communaux
- Entretien et réparation béliet hydraulique
- Entretien de la voirie communale (balaye, élagage routes...)

Un Autre Regard en Argentonne

❖ Randonnée et repas du brin d'aillet le 1^{er} mai 2014

Une centaine de randonneurs se sont rassemblés sous le préau de la commune, point de départ des deux circuits de 8 et 12 km, à travers la campagne et les paysages boisés de Rioux-Martin. Les deux groupes ont été guidés par Jacques Vessière et une personne de l'Amicale laïque (qui a remplacé occasionnellement Jean Gabillaud).

Les quelques gouttes d'eau n'ont pas effrayé les randonneurs qui ont pu ensuite partager le traditionnel repas du brin d'aillet (grillons, aillet, omelettes à l'oseille et à l'aillet, camembert et fraises) dans la salle des fêtes. 113 personnes ont pu déguster ce repas issus de produits locaux et concocté par les bénévoles de l'association.



❖ Manifestations à venir

• Concert de musique classique dans l'église de Rioux-Martin, le dimanche 28 septembre 2014, avec l'ensemble à cordes d'« Arpeggione ». Concert gratuit.



• Foire automnale et vide grenier le dimanche 5 octobre 2014. La réussite de cette nouvelle formule nous encourage à renouveler l'association de la foire automnale (artisans, vieux métiers, producteurs locaux, associations...) et d'un vide-grenier, dans les jardins de la mairie. Repas de saison le midi. Si vous êtes intéressés par le vide-grenier, ou si vous connaissez des personnes intéressées, n'hésitez pas à nous contacter!

Mme Joëlle CHAPRON
au 05 45 98 29 23
(aux heures des repas).



Informations diverses

Ce qui change au 1^{er} juillet 2014 (source : <http://www.service-public.fr/>)

• Convention chômage :

La convention d'assurance chômage signée le 14 mai 2014 par les partenaires sociaux s'applique à compter du 1^{er} juillet 2014 (sauf exceptions). Cette convention met en place de nouvelles règles pour les chômeurs.

• Allocations chômage :

Les allocations chômage sont revalorisées de 0,7 %.

• Temps partiel :

L'entrée en vigueur de l'article 12 de la loi sur la sécurisation de l'emploi fixe la durée minimale de travail hebdomadaire pour les salariés à temps partiel à 24 heures pour tout contrat de travail signé à partir du 1^{er} juillet 2014 (sauf dérogations).

• Vignettes sur les boîtes de médicaments :

Vignette blanche, bleue ou orange : les vignettes apposées sur les boîtes de médicaments sont supprimées, les prix et les conditions de prise en charge de chaque médicament devant être disponibles sur une base de données nationale en ligne.

• Gaz :

Les tarifs réglementés du gaz naturel proposés par GDF Suez pour le mois de juillet 2014 baissent de 0,1 % en moyenne par rapport aux tarifs en vigueur au 1^{er} juin 2014.

• Dépannage sur autoroutes :

De nouveaux tarifs de dépannage sur autoroutes et voies express entrent également en vigueur.

• Téléphonie mobile :

Passer ou recevoir des appels avec un téléphone mobile lors de déplacements à travers l'Union européenne (UE) coûte désormais moins cher.

Conseil architecture urbanisme et environnement de la Charente : le CAUE 16

« Pour une qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. » Trois architectes et deux conseillers énergie à votre service.

• Qui sommes-nous ?

Association départementale, le CAUE est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il est également l'Espace Info-Energie du département de la Charente.

• Pourquoi nous consulter ?

– Parce que vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie et que vous recherchez les conseils de professionnels compétents et indépendants qui permettront de valoriser votre projet.

– Parce que vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable, le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, les aides financières.

• Quand nous consulter ?

Le plus en amont possible, quel que soit votre projet : construction, réhabilitation, aménagement.

• Comment nous consulter ?

Par téléphone ou courriel pour des questions ponctuelles ; sur rendez-vous au CAUE ou sur les lieux de permanences décentralisées pour un projet plus global.

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, son confort d'usage et ses performances énergétiques.

Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous. Ils vous aideront à formuler vos exigences esthétiques et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières à la réhabilitation énergétique.

Ce service est rendu possible dans des conditions de **neutralité**, de **gratuité** et de **stricte indépendance** grâce au soutien financier de partenaires publics.

Organisme départemental, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Les espaces INFO'ENERGIE constituent un réseau de proximité mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en partenariat avec le Conseil régional Poitou-Charentes. Ils ont pour mission de conseiller les particuliers pour tous leurs projets en lien avec les économies d'énergie.

Le C.A.U.E. est l'Espace Info-Energie pour le département de la Charente.



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
31, bd Besson-Bey - 16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 92 95 93 - Fax 05 45 95 51 74
infoenergie.caue16@wanadoo.fr - www.caue16.fr

Canicule et chaleurs extrêmes

Depuis 2013, les 4 niveaux du plan canicule sont coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique.

- **Niveau 1 - veille saisonnière**: couleur verte sur la carte de vigilance météorologique. Vérification des dispositifs opérationnels, mise en place d'une surveillance météorologique et sanitaire, ouverture de la plateforme téléphonique nationale : **0 800 06 66 66**.

- **Niveau 2 - avertissement chaleur**: veille renforcée en vue d'un éventuel passage au niveau 3 - alerte canicule, renforcement des actions de communication locales et ciblées (en particulier la veille de week-end et de jour férié).

- **Niveau 3 - alerte canicule**: Sur la base de la vigilance orange de Météo-France, le préfet peut déclencher le niveau 3 - alerte canicule. La décision de déclencher ce niveau 3 prend en compte, le cas échéant, la situation locale (niveau de pollution, facteurs populationnels de type grands rassemblements, etc.) et les indicateurs sanitaires. À ce niveau, des actions de prévention et de gestion sont mises en place par les services publics et les acteurs territoriaux selon l'intensité et la durée du phénomène.

- **Niveau 4 - mobilisation maximale**: vigilance météorologique rouge, correspondant à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable. Cette situation nécessite la mise en œuvre de mesures exceptionnelles, avec mobilisation maximale et activation de la Cellule interministérielle de crise.

Pour en savoir plus, un numéro vert est activé par le ministère chargé de la Santé :

0 800 06 66 66

(appel gratuit depuis un poste fixe). Les principales recommandations en cas de fortes chaleurs, les outils de communication ainsi que les actions et les mesures mises en place sont en ligne sur le site du ministère en charge de la Santé : www.sante.gouv.fr



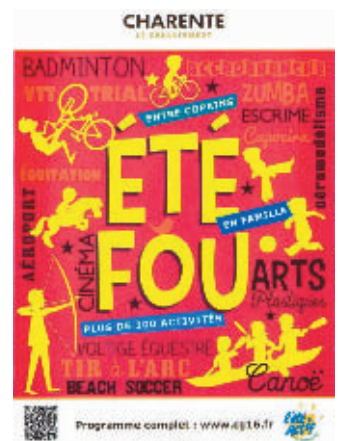
L'été actif avec le conseil général de la Charente

Loisirs sportifs, ludiques et culturelles, tout se mélange pour vous permettre de passer un été animé. De nombreuses activités vous attendent en juillet et en août, pensez à vous inscrire sur l'un des nombreux sites été actif.

Le Département de la Charente avec le concours de nombreuses collectivités propose plus d'une centaine d'animations ouvertes à tous aux quatre coins de la Charente. Les petits comme les plus grands pourront découvrir et profiter des nombreuses activités disponibles : canoë, randonnée, découverte nature, escrime, tennis, équitation, tir à l'arc, sculpture, sport adapté, VTT, cirque... faites votre programme...

Nouveauté cette année, un site internet dédié à l'été actif vous permet de découvrir en détail l'ensemble des activités proposées, les dates et les lieux : **www.eteactif.charente.fr**

Toutes ces activités sont accessibles en juillet et en août à des tarifs abordables pour que chacun puisse profiter de ses vacances en Charente.



Installation du défibrillateur à l'entrée de la mairie

La municipalité a acheté en 2013 un défibrillateur automatisé externe (DAE). En juin 2014 il a été installé sur le parvis de la mairie, à gauche de la porte d'entrée, côté route départementale, afin d'être accessible à tous, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.



Prochainement une signalétique adaptée sera mise en place. Son emplacement a été géolocalisé, afin de permettre aux utilisateurs de smartphones de localiser le défibrillateur le plus proche en cas d'urgence.

Le DAE est alimenté par une batterie et son fonctionnement est évalué automatiquement. Après l'application des électrodes de défibrillation sur la poitrine dénudée du patient, le DAE analyse automatiquement son électrocardiogramme et indique à l'utilisateur quand appuyer sur le bouton afin d'administrer un choc, le cas échéant.

Une formation, conjointe entre le fabricant de notre DAE et les pompiers sera organisée pour les élus, le personnel communal et les présidents d'associations locales, afin de les initier à l'utilisation de ce matériel, qui peut sauver des vies. Cette formation est ouverte aux habitants de Rioux-Martin. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie.



de lutte contre le frelon asiatique se poursuit avec le conseil général de la Charente

Du 1^{er} juin au 31 octobre, le département poursuit sa mobilisation contre le frelon asiatique. Un système de signalement et de destruction des nids est mis en place pour éviter sa prolifération et mieux connaître la localisation des nids.

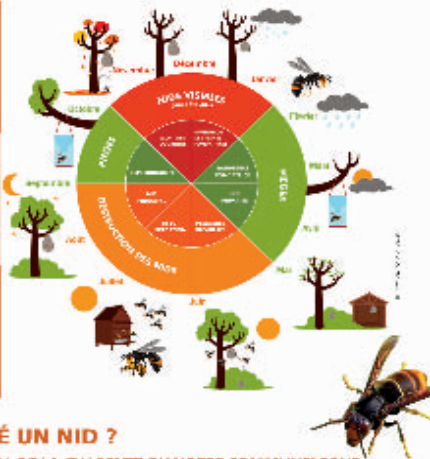
Pour éviter la prolifération de l'espèce et surveiller son évolution, les nids de frelons asiatiques doivent être répertoriés et détruits. Cet été, signalez les nids gênants et dangereux auprès de votre mairie et faites procéder gratuitement à leur destruction. Si vous identifiez un nid, contactez votre mairie ou l'un des prestataires conventionnés par le Département pour le détruire. Les frais de destruction seront pris en charge pour les nids placés à moins de 12 mètres de hauteur. Au-delà, la prise en charge sera étudiée au cas par cas.

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Luttons contre le frelon asiatique et sauvagardons nos abeilles



Du 1^{er} juin au 31 octobre, le Département de la Charente poursuit son opération de destruction des nids de frelons asiatiques



VOUS AVEZ IDENTIFIÉ UN NID ?

CONTACTEZ LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE OU VOTRE COMMUNE* POUR SIGNALER LA PRÉSENCE D'UN NID GÉNANT OU DANGEREUX ET FAITES PROCÉDER GRATUITEMENT À SA DESTRUCTION AFIN DE FREINER LA PROLIFÉRATION DE L'ESPÈCE.

*Les frais de destruction sont pris en charge pour les nids situés à moins de 12 mètres de hauteur. Au-delà, ils restent à la charge du particulier.

Signalements et renseignements, contactez le Conseil général : 05 16 09 50 21

*Le conseil général de la Charente est partenaire de l'opération de destruction des nids de frelons asiatiques. Pour en savoir plus, contactez le conseil général au 05 16 09 50 21.

Renseignements complémentaires :

www.cg16.fr



ÉTAT CIVIL 1^{er} semestre 2014

Naissances :

◆ Girard Mathys, le 5 juillet 2014 à Saint-Michel (16), au foyer de Mme Denquin Laure et M. Girard Anthony, « Chez Peuchaud ».

Mariages :

◆ M. Logeais Michel et Mme Drapeau Marie-Claire, domiciliés au Bourg, le 28 juin 2014.

Décès :

◆ M. Guérin Henri, de « La Belle Eau », décédé le 7 mars 2014 à Rioux-Martin. M. Guérin a été conseiller municipal de 1971 à 1983.

◆ Mme Milhac Yvette, née Misser, de « Chez Girard », décédée le 17 mai 2014 à Rioux-Martin. Mme Milhac a été conseillère municipale de 1995 à 2008, d'abord en tant que 3^e adjointe, puis en tant que 2^e adjointe, en charge de la salle des fêtes.

Coordonnées de la mairie

Afin de vous faciliter l'accès à la mairie et aux services publics, la municipalité de Rioux-Martin a doublé les plages horaires d'ouverture au public (de 9 h à 18 h par semaine).



Le temps de travail des deux agents administratifs reste le même, mais leurs missions évoluent afin de répondre à vos attentes.

Depuis le début de l'été 2014 la mairie de Rioux-Martin est ouverte au public tous les jours, soit 5 demi-journées par semaine :

- le lundi de 8 h 30 à 12 h,
- le mardi de 8 h 30 à 12 h,
- le mercredi de 13 h à 17 h,
- le jeudi de 8 h 30 à 12 h,
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

La mairie est ouverte toute l'année, mais en cas de fermeture exceptionnelle un avis est affiché sur la porte du bâtiment avec les coordonnées du maire et des adjoints, en cas d'urgence.

Pour nous contacter :

Adresse : Mairie – le Bourg – 16210 Rioux-Martin.

Téléphone : 05 45 98 19 04 (un répondeur est disponible lorsque la mairie est fermée, vous pouvez laisser un message, nous vous rappellerons).

Fax : 05 45 98 21 08.

Nouvelle et seule adresse e-mail de la commune :

rioux-martin@orange.fr

M. le Maire, Gaël Pannetier, est visible sur rendez-vous. Pour cela merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie. Son numéro de portable est le : 06 63 32 17 51.

Pour vous accueillir :

• Mme Annick Moreau, chargée de l'état civil (actes d'état civil, copie des actes, mariages...), des élections, des formalités administratives (carte identité, carte grise...), de l'urbanisme, de la comptabilité et du social.

• Mlle Géraldine Nadaud, chargée des différents projets communaux, du journal communal et du site internet.

Les habitants qui le souhaitent peuvent recevoir sur leur messagerie internet des informations communales, notamment les alertes météorologiques et les manifestations à venir sur notre commune. Si ces informations vous intéressent, merci de nous communiquer votre adresse e-mail. Elle restera confidentielle et ne sera utilisée que pour des informations municipales.

La commune possède un site internet, mis à jour régulièrement, où vous trouverez toutes les informations utiles : convocations et comptes rendus des conseils municipaux, commissions, syndicats, entreprises locales, tourisme, associations, manifestations, arrêtés, photographies...

Vous pouvez réagir aux différents articles et même vous créer un compte pour écrire vos propres articles sur la commune.

Site internet : www.rioux-martin.monclocher.com